

Document à conserver

Contribution	1 305 €/an
Frais de scolarité	1 180 €/an
Prise en charge accident du travail de la MSA	45 €/an
Forfait Photocopies	80 €/an

Suppléments

Options sportives	Site d'Excellence Moto (tarif carburant compris)	Encadrement et Pratique SES 8 week-ends moto	2 490 €/an
	Section Sportive Moto (tarif carburant compris)	Moto personnelle	560 €/an
		Moto du lycée	825 €/an
Hippologie -Equitation	1 heure / semaine		360 €/an
	2 heures / semaine		670 €/an
Frais de stage, stage à l'étranger, voyage pédagogique ...			

Assurance	L'étudiant est automatiquement affilié à un régime obligatoire d'assurance maladie (généralement celle des parents) Vous n'avez aucune démarche à faire	Aucune cotisation
------------------	--	--------------------------

Restauration	Repas de midi (au Lycée St Joseph) Vente de carnet de 10 ou 20 tickets	6.00 € Tarif 2019-2020
---------------------	---	----------------------------------

Appartement	Montant du <u>Loyer annuel</u> pour <u>chaque étudiant</u> (avec charges comprises)	T 1 (seul)	3 050 €
		T 1 Double	1 950 €
	T 1	Studio individuel (chambre + kitchenette + sanitaire)	25 m ²
T 1D	Chambre individuelle (avec kitchenette) + sanitaire à partager	- 20 m ²	

Possibilité d'**Allocation Logement** versée directement sur le compte de l'étudiant.

Peut prétendre aux ALS :

- L'étudiant de plus de 20 ans,
- L'étudiant dont les parents ne perçoivent pas ou plus de prestations familiales pour lui.

Internat (T 1)	Logement à 2 personnes (chambre + kitchenette + sanitaire) Hébergement (charges comprises) + Restauration (midi et soir)	2 995 €/an
-----------------------	--	-------------------

Modalités de paiement

Frais de dossier (pour une 1 ^{ère} inscription dans l'Etablissement)	35 €
Acompte de rentrée encaissé à la rentrée correspondant au prélèvement « Contribution de septembre »	130 €
Caution appartement (chèque déposé lors de la remise des clés et encaissé en septembre)	1 mois de loyer

Nous vous proposons d'étaler ces frais sur 10 mois (de septembre à juin)

L'établissement a opté pour le **Prélèvement automatique mensuel**

Montant mensuel prélevé tous les 10 du mois (de septembre à juin)	Contribution : sauf pour septembre (acompte de rentrée)	118 €	
	Loyer	Pour un T 1	305 €
		Pour un T 1 Double	195 €
Internat (loyer + restauration)	299 €		

Une **facture annuelle** (scolarité + photocopies + assurance + loyer ou internat + option) vous sera communiquée en septembre.